

HÉMIS

Philosophie

Les principes
philosophiques
du droit
politique moderne

D
1056

Simone Goyard-Fabre

puf

PRÉLIMINAIRES	1
1 / <i>Le « droit politique »</i>	1
2 / <i>La « modernité » du droit politique</i>	4
A / Les prémices de la <i>via moderna</i>	4
B / Les difficiles chemins d'accès à la modernité juridico-politique	10
Le moment machiavélien	11
Au tournant de deux âges : le droit de la République de Jean Bodin	17
C / Le pas décisif de la modernité : l'État-Léviathan	22
Le moderne Minotaure	23
L'essence du moderne dans la cathédrale rationnelle du droit poli- tique	28
L'effondrement de la cathédrale moderne	32
3 / <i>Questions de méthode</i>	34
A / Les routes de l'histoire	34
B / Les chemins « scientifiques »	36
C / La voie philosophique	39

PREMIÈRE PARTIE

LA NATURE ET LES PRINCIPES DU POUVOIR
DANS L'ESPACE JURIDICO-POLITIQUE MODERNE

CHAPITRE PREMIER. — La centralisation du Pouvoir et le principe d'unité de l'État moderne	45
1 / <i>Le « principe de l'ordre public » dans l'État selon Machiavel</i>	49
A / Service public et normativité du Pouvoir en l'État	49
B / Les impératifs organisationnels de l'État moderne	54

2 / Le « principe d'autorité » dans l'État-Léviathan de Hobbes	58
A / La problématisation théorique de l'État et ses schèmes porteurs	59
L'humanisme	62
L'individualisme	63
L'égalitarisme	67
Le rationalisme	69
B / Le principe de l'autorité de l'État et la représentation	72
3 / Le « principe de constitutionnalité » de l'ordre juridique moderne	77
A / L'humanisme juridique	78
B / Le constitutionnalisme moderne	83
Le statut organique de l'État	84
La hiérarchie des normes	86
Le statut normatif de l'État moderne	90
CHAPITRE II. — La souveraineté, principe d'indépendance et d'omni-compétence de l'État moderne	93
1 / L'archétype naturaliste de la souveraineté sur le « Vaisseau-République »	96
A / Le renouvellement du concept dans la <i>Methodus</i> et dans la <i>République</i> de Jean Bodin	98
B / Nature et fonction de la souveraineté	105
C / La fondation méta-juridique du droit de souveraineté	110
D / Souveraineté et harmonies naturelles	116
2 / Le modèle rationaliste de la souveraineté	121
A / Grotius et Hobbes, contempteurs du naturalisme juridique	122
B / Les perspectives conflictuelles du droit politique moderne	126
3 / Les controverses doctrinales et le déplacement du concept de la souveraineté	128
A / La question de l'origine de la souveraineté	129
B / La question de l'étendue de la souveraineté	132
C / La question des <i>titulaires</i> de la souveraineté	137
4 / La souveraineté du peuple	145
A / La souveraineté du « peuple en corps » selon Rousseau	145
B / La « souveraineté nationale » selon Sieyès	148
5 / La limitation constitutionnelle de la souveraineté	151
A / Illimitation ou limitation de la souveraineté ?	151
B / Monisme ou pluralisme du pouvoir souverain ?	155

DEUXIÈME PARTIE
LES DEUX FIGURES DU DROIT POLITIQUE
DANS L'ÉTAT MODERNE

CHAPITRE PREMIER. — L'État DU droit, expression des principes de légalité et de légitimité	167
1 / <i>Des maximes de « l'art de gouverner » aux axiomes régulateurs du gouvernement</i>	170
A / De la métaphore au concept	170
B / Des difficultés de l'analyse conceptuelle	173
C / Ce que « gouverner » veut dire : l'apport de Rousseau	177
2 / <i>Les canons du système institutionnel dans l'État DU droit</i>	189
A / La typologie des régimes	189
Le déclasserment des classifications traditionnelles	190
Montesquieu et le principe de modération	192
« Tout gouvernement légitime est républicain »	199
B / Une herméneutique de la normativité institutionnelle	204
L'inséparabilité de l'État et du droit : la théorie de Kelsen	205
C. Schmitt, adversaire de Kelsen	215
Le point de vue de H. Hart : le spectre du totalitarisme	219
3 / <i>La question de la légitimité dans le droit politique moderne</i>	222
A / Des modèles anciens aux premières inflexions modernes	223
B / L'équation de la légitimité rationnelle et de la légalité	228
C / L'irréductibilité de la légitimité à la légalité selon G. Ferrero	230
D / Légitimité et légitimation	237
CHAPITRE II. — L'État DE droit, synthèse des principes d'ordre et de liberté	249
1 / <i>L'idée d'État DE droit : de sa généalogie à sa problématisation</i>	252
A / L'apparition du concept de <i>Rechtsstaat</i>	253
B / La théorie de Carré de Malberg	256
C / Un concept chargé d'équivocité	259
2 / <i>De la défense des libertés à l'ivresse des « droits de l'homme »</i>	262
A / La défense libérale des libertés individuelles	263
B / Les « droits de l'homme » dans l'État DE droit	266
Le sens des « Déclarations » des droits	267
Les mutations du concept des « droits de l'homme »	270
C / Du caractère problématique de l'État DE droit	274

3 / <i>Symbolique républicaine et démocratie</i>	277
A / L'idéal républicain	277
B / Les ambiguïtés de l'engouement démocratique	279

TROISIÈME PARTIE

LA CRISE DU DROIT POLITIQUE MODERNE
ET SES ENSEIGNEMENTS

CHAPITRE PREMIER. — De la critique à la crise du droit politique moderne : le principe de rationalité en question	295
1 / <i>Les accents polémiques de l'idéologie contre-révolutionnaire</i>	296
A / L'opposition anté-révolutionnaire au droit politique moderne	297
La querelle entre Boulainvilliers et Dubos	297
L'anti-rationalisme de Hume et de Herder	299
B / La « réaction » contre-révolutionnaire	301
<i>Les Reflexions</i> de Burke	302
La critique de la Constitution française : Brandès, Rehberg et Gentz	305
C / L'École de l'historisme	308
L'œuvre de Savigny	308
Les réticences de Chateaubriand	312
2 / <i>La crise du droit politique : de l'effervescence au paroxysme</i>	315
A / La démolition du droit de l'État bourgeois	316
Marx, critique de Hegel	316
Les doutes qui pèsent sur le programme communiste	321
B / De la découverte de la Nation à l'éveil des nationalités	325
La nation dans les lointains de l'histoire	325
Les deux logiques de la nation à l'époque moderne	329
La volonté générale et l'État-nation : l'exemple de Sieyès	329
L'éveil « nationalitaire » : Fichte et Hegel	333
Vers l'indépendance de la nation	340
C / L'exaspération nationaliste	342
L'exemple du pangermanisme	342

3 / <i>L'acmé de la crise : Nietzsche et sa descendance</i>	345
A / La philosophie « à coups de marteau » de Nietzsche	346
Le monstre-État, nouvelle idole du « trop humain »	346
Un procès métaphysique	348
B / La pensée du déclin	350
Les <i>Holzwege</i> de l'État moderne selon Heidegger	351
L'anti-modernisme du courant nietzschéo-heideggerien	353
CHAPITRE II. — La métamorphose du droit étatique et sa signification philoso-	
phique	357
1 / <i>Le renouveau de l'idée de contrat social</i>	358
A / La critique de l'idée de contrat social	359
B / Le réaménagement du concept de contrat social	360
2 / <i>L'élargissement du droit politique et le malaise de la souveraineté étatique</i>	364
A / La construction d'un droit public international	365
B / Les modèles « fédéralistes »	368
Les tentatives d'affinement du concept de « fédération » : l'exemple de	
Kant	368
Confédération et fédération	373
3 / <i>Le rejet des principes du droit politique moderne</i>	378
A / Le retour aux horizons <i>anté-modernes</i> du droit : la thèse de	
Leo Strauss	379
Les erreurs de l'historicisme	379
Les leçons de Xénophon et de Thucydide	382
Une philosophie à contre-courant : le retour à la normativité natu-	
relle	386
B / Les perspectives <i>post-modernes</i> du droit politique : les propositions de	
J. Habermas	390
Le paradigme de la communication	391
Les risques d'une post-modernité consensuelle	394
CONCLUSION. — L'esprit du droit politique moderne : les requêtes transcenden-	
tales de la raison juridique	401
Repères bibliographiques	409
Sources doctrinales	409
Études	412
Travaux collectifs	416
Index des noms	417